



L'organisation de l'ONE

L'essentiel de l'ONE

L'ONE en actions

L'ONE en chiffres

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2015



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



OFFICE
DE LA NAISSANCE
ET DE L'ENFANCE



Bonjour à toutes et à tous,

Le présent rapport d'activités permet de faire le bilan de la première année de fonctionnement du nouveau Conseil d'administration. Dès son installation, nous avons tenu, avec l'ensemble des administrateurs, à poursuivre la dynamique institutionnelle, même s'il a fallu également saisir l'opportunité de remettre certains acquis fonctionnels en question. Je tiens d'ailleurs à remercier tous les membres du Conseil d'administration pour l'ampleur du travail qu'ils ont réalisé cette année.

En effet, en 2015, notre administration s'est distinguée par sa capacité à s'adapter et à aller de l'avant dans un contexte social et institutionnel évolutif. De par sa vocation universaliste, l'ONE doit en permanence anticiper et réagir face aux défis qui se présentent afin de maintenir une offre de services accessible au plus grand nombre. Nous devons également garantir la continuité et la qualité de nos services tout en intégrant de nouvelles compétences au service des familles.

Le Conseil d'administration est bien conscient des enjeux présents et à venir liés à l'enfance et c'est pourquoi il est déterminé à donner dès aujourd'hui l'impulsion nécessaire pour que l'ensemble de notre administration puisse mener à bien ses missions.

Premièrement, il s'agira de préserver le rôle social de l'ONE malgré la conjoncture particulièrement difficile que nous traversons depuis plusieurs années. L'accroissement général de la pauvreté, des inégalités sociales et des situations d'exclusion et de discrimination est toujours en cours, et un service public comme le nôtre doit protéger les familles de la précarité en garantissant un service universel à tous.

L'accessibilité de nos services à toutes les familles est une des priorités définies dans le Contrat de Gestion. Mais au-delà du caractère universel de ses missions, l'Office veut également mettre en œuvre des actions de discrimination positive à l'égard de certaines situations de vulnérabilités psycho-sociales et d'inégalités de santé. Ces initiatives visent à soutenir les familles en vue d'assurer l'égalité des chances. Nous pouvons citer à titre d'exemple la mise en place récente de 3 nouveaux services de suivi périnatal qui sont venus renforcer l'action et le soutien à la parentalité en faveur des populations les plus précarisées.

Parce qu'ils sont au cœur du projet médico-social de l'ONE, je souhaite mettre en avant l'investissement des 4.500 bénévoles qui œuvrent au quotidien au sein de nos structures locales pour favoriser l'accompagnement et l'accueil des enfants et de leurs parents. Leur rôle est indispensable car sans eux nous ne serions pas en mesure d'assurer la viabilité de nos consultations et leur accessibilité au plus grand nombre.

L'ONE s'adapte et se modernise également sur le terrain. Le projet « Inca », mené par la Coordination Accompagnement, en collaboration avec la Direction des Technologies et de l'Information, a été mis en œuvre afin de combler le retard technologique énorme du secteur. Les objectifs du projet sont de doter les 820 travailleurs médico-sociaux d'un ordinateur personnel et d'assurer leur connectivité. Le projet-pilote, destiné à déterminer les besoins concrets des TMS, a été évalué en septembre 2015. A l'heure d'écrire ces lignes, la procédure d'acquisition du matériel a été lancée. Nous pouvons donc nous réjouir de l'aboutissement imminent de ce projet qui permettra d'assurer les meilleures conditions de travail à tous nos TMS.

En ce qui concerne la réforme du secteur de l'accueil de la Petite enfance, l'Office se situe également en première ligne. La réglementation actuelle relative à l'accueil des jeunes enfants a plus de 10 ans, et c'est pourquoi une refonte globale qui tient compte de l'évolution du secteur est nécessaire. La préparation de la réforme a connu quelques avancées en 2015, avec la conclusion de la phase 2 du projet, mais c'est surtout l'arrivée de la nouvelle responsable du département Accueil de l'ONE qui permettra, nous l'espérons, de donner une nouvelle impulsion au secteur et surtout d'assurer la continuité du pilotage de la réforme. La poursuite du travail nécessitera une large mobilisation de tous les acteurs concernés. Cette réforme se veut très ambitieuse avec des effets sur le long terme, il en va de l'avenir d'un secteur essentiel pour les enfants et leurs familles.

L'accroissement de l'offre de places d'accueil est aussi une des grandes priorités pour notre secteur. Le Plan Cigogne III, traduit dans l'actuel Contrat de gestion, organise une programmation des milieux d'accueil subventionnés en trois volets.

La réalisation des objectifs des volets 1 et 2 s'est opérée avec succès dans la plupart des subrégions mais le dispositif a dû être complété suite à l'insuffisance des projets introduits pour Liège et le Hainaut. Afin de combler le déficit de 1488 places non demandées dans ces deux provinces, un nouvel appel a été lancé début 2016. A ce stade, les résultats sont encourageants même s'il apparaît que la mobilisation est plus forte dans le Hainaut qu'à Liège. Mais nous attendrons encore les résultats de l'analyse de ces situations avant d'adapter un nouveau plan d'actions.

La réforme des milieux d'accueil n'est pas la seule à laquelle l'Office est confrontée. La sixième réforme de l'Etat a désormais des implications très concrètes pour notre institution. Depuis l'annonce du transfert des compétences « Santé » (vaccination, dépistages néonataux, promotion de la santé à l'école) du Ministère de la Fédération Wallonie Bruxelles vers l'ONE ainsi que du Fonds des Equipements et des Services Collectifs (FESC) en provenance du Fédéral, l'Office a reçu de manière effective au 1er janvier 2015 les moyens supplémentaires à mettre en œuvre dans le cadre de sa dotation et a pu ainsi passer en phase de concrétisation.

Le récent transfert de compétences a constitué l'occasion pour le Conseil d'administration d'engager une réflexion plus générale en vue d'intégrer de manière optimale ces nouvelles matières dans l'organisation de l'Office. Ce travail de réorganisation a été pensé dans le courant 2015 pour aboutir à une proposition concrète de nouveau schéma organisationnel à l'issue du premier semestre 2016.

Comme chaque année, l'ONE s'est engagée dans la recherche scientifique pour faire avancer les connaissances en matière d'enfance. En partenariat avec les grandes universités francophones, nous avons lancé et finalisé plusieurs études, notamment sur le langage des enfants, sur les volontaires, sur les sorties précoces, les écoles de devoirs, le suivi renforcé ou encore sur les enfants et les écrans.

Et en matière de support, nous pouvons citer le référentiel de soutien à la parentalité « Pour un accompagnement réfléchi des familles » qui est désormais à disposition de tous les professionnels en relation avec des familles en Fédération Wallonie-Bruxelles. Son implémentation auprès des équipes de l'ONE s'est organisée dès 2014 et des formations croisées Aide à la Jeunesse/ONE ont débuté en 2015.

A propos de soutien aux professionnels, j'en profite pour mettre en évidence le rôle indispensable du Comité d'éthique de l'ONE. A l'occasion de son 5ème anniversaire en novembre 2015, un colloque a d'ailleurs été organisé pour mener une réflexion partagée entre acteurs de première ligne, sur nos expériences et activités, et jeter des pistes pour l'avenir. Ce travail permanent de remise en question est essentiel pour préserver la qualité de nos services.

Malgré tout le travail réalisé, et dont je viens de donner un aperçu, notre institution est déjà tournée vers demain. Nous devons continuer à travailler et à anticiper les nombreux défis qui se profilent encore.

Notamment, dans la perspective d'améliorer les compétences des professionnels de l'Enfance dans un contexte de complexification croissante des enjeux sociétaux, nous continuerons à contribuer à la révision du paysage de la formation initiale et à investir des ressources dans la formation initiale et continue.

Outre tous les dossiers évoqués, d'autres chantiers importants devront être menés dans les mois à venir, tels que l'informatisation du dossier médical, la problématique des sorties précoces, celle des enfants hospitalisés ou encore la réforme des consultations prénatales, pour ne citer que ceux-là.

Pour conclure, je souhaite féliciter et encourager l'ensemble de nos travailleurs qui, par leur engagement, ont permis à notre institution de poursuivre son développement tout en maintenant notre exigence de qualité. Nous avons désormais plus de moyens à mettre en œuvre, davantage de missions à assumer et encore de nombreux projets à réaliser au bénéfice des enfants et des familles. Beaucoup de travail nous attend donc, mais l'ensemble de l'ONE continuera à se mobiliser avec responsabilité et enthousiasme pour atteindre ses objectifs.

Merci à tous !

